## BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine

## Décision n° 23623 du 27 décembre 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général du groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne

NOR: INTJ1727227S

Le commandant adjoint de la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret nº 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision nº 22751 du 1er décembre 2017 (NOR: INTJ1727039S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er janvier 2018 :

Cerracchio Samuel NIGEND: 139 823 NLS: 5272215

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er janvier 2018 :

Vernhes Thierry NIGEND: 132 220 NLS: 5295 388

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er janvier 2018 :

 Barray Luc
 NIGEND: 190 634
 NLS: 8038907

 Lairaud Sylvain
 NIGEND: 192 053
 NLS: 8040 047

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er janvier 2018 :

 Zambito Alexandre
 NIGEND : 312 219
 NLS : 8108 537

 Millois Guillaume
 NIGEND : 240 976
 NLS : 8087 963

 Romand Morgane
 NIGEND : 349 615
 NLS : 8117 024

 Bernard Ludovic
 NIGEND : 229 479
 NLS : 8077 183

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 27 décembre 2017.

Le général, commandant adjoint de la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine, commandant le groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne, F. Bonnavita